

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_018 | Polzeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux.](#)
[ItemLe philosophe et le lieutenant de police](#)

Le philosophe et le lieutenant de police

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0084

SourceBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Le y et le pieusement de police.

"Si un magistrat veut faire communiquer
au y H ce qu'il voit, H ce qu'il apprend,
H ce qu'il voit, et lui faire part de certaines
choses secrètes de l'un ou l'autre à peu près bien
marché, il n'y a aucun rien de si curieux et
de si instructif sur la plume de y, il
étonnerait bien souvent. Mais ce magistrat
est y le gd Revenant ; et en lui H, ~~et~~
ne rapporte rien et n'est pas étonné de certains
détails au m degré que le veut un autre
H."

mercier. (Tableau de Mm)

1781 T I r 114)
BnF MSS 83 I. r 207

